

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 496

Artikel: Les femmes contre le renchérissement de la vie

Autor: M.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Thépier

ADMINISTRATION

Mme Marie MICAL, 14, rue Michel-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SWISSE . . . Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER . . . 8.— 40 centimes

Le numéro . . . 0.25 Réductions p. abonnements réguliers

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la moitié de l'année en cours.

ANNONCES

IN MEMORIAM

Mme Lucy Dutoit

(2 avril 1868-25 février 1937)

Notre journal est en grand deuil. Et avec lui, plus encore peut être que ses autres collaboratrices ou ses lectrices à travers la Suisse, celle à qui incombe la tâche, douce et poignante à la fois, d'écrire ces lignes.

Car dire ce qu'a été pour notre *Mouvement*, Mme Lucy Dutoit, c'est retracer notre histoire depuis bientôt vingt-cinq ans, c'est évoquer à chaque tournoi, à chaque périple de notre vie durant ce quart de siècle, l'appui dévoué, la compréhension constante, l'intérêt actif, le zèle de propagande, la générosité allant parfois au sacrifice, de celle que nous pleurons. « Elle vous aimait tant, elle aimait tant le *Mouvement*... » a été presque la première exclamation de celle qui lui survit lors de notre premier revoir après ce grand deuil. Et c'est cette affection fidèle, cette préoccupation toujours en éveil, ce souci de l'existence, du développement, du succès de notre journal, qui, se manifestant de façon souvent émouvante, nous manquent si cruellement maintenant pour continuer sans ces encouragements une route pas toujours facile.

Je revois encore Mme Dutoit, dans le jardin ombrageux d'une amie commune à Lausanne, mince, frêle, distinguée, élégante de silhouette comme elle l'était dans ses belles années, me

demandant avidement des détails sur les premières décisions de notre petit Comité d'initiative, aux rencontres duquel les suites d'une pleurée et un séjour d'hiver imposé à Mme Dutoit l'avaient empêchée de participer. C'était dans l'été 1912. Et depuis lors, et sauf l'an dernier, elle ne manqua pas une séance de notre Comité directeur, elle rédigea — et combien de fois! — nos procès-verbaux de sa longue écriture si caractéristique, elle se consacra sans relâche à la propagande, elle accepta joyeusement toutes les tâches, même les plus ennuyeuses, même les plus humbles, dépollant des publications, analysant des rapports, écrivant des compte-rendus, assistant à des séances, recommandant notre journal, se réjouissant de ses succès, se désolant de ses revers... En vérité, que ne lui devons-nous pas?

C'est que notre *Mouvement*, s'il l'intéressait en lui-même, si elle l'aimait aussi par affection pour sa rédactrice, constituait d'autre part pour elle une manifestation de ce féminisme auquel on peut dire qu'elle vousa sa vie. Féministe, Mme Dutoit l'a en effet toujours été, si bien qu'il serait difficile, sans doute même à ses plus intimes, de dire pourquoi et comment elle le devint; mais certainement elle avait en son âme d'élite un sentiment trop vif et trop net de la justice, une conception trop généreuse de la solidarité féminine pour ne pas souffrir des misères et des injustices qui sont le lot de trop de femmes uniquement parce qu'elles sont femmes, et pour ne pas s'attacher à en diminuer le nombre. Et puis aussi, elle aimait profondément son pays, elle en appréciait, peut-



Cliché Mouvement Féministe

Mme Lucy DUTOIT
à l'époque où elle devint présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

être du fait d'une ascendance bernoise, toutes les particularités diverses qui en font la richesse et la valeur, et justement parce qu'elle était patriote (il nous souvient d'une belle conférence intitulée *Féminisme et Patriotisme* qu'elle nous donna dans les années difficiles autour de 1917) elle souffrait d'être tenue à l'écart de toute participation à la vie publique cantonale ou nationale. Et c'est ainsi qu'elle fut une suffragiste fervente, dévouée, persévérente; c'est ainsi qu'elle fonda en 1907 avec Mme Girardel-Vielle, et sauf erreur le Dr Muret, l'Association vaudoise pour le Suffrage qu'elle devait présider ensuite de 1917 à 1932; et qu'elle contribua à fonder la même année l'Association suisse, dans le Comité Central de laquelle elle siégea de 1924 à 1936, lorsque la maladie l'obligeait à renoncer à ses fonctions actives, nous avons tenté à la garder au milieu de nous en l'élevant membre d'honneur.

Qui dira jamais la tâche qu'elle a ainsi accomplie pour notre cause? la somme d'énergie, de patience, de confiance, de foi, qu'elle lui a consacrée? et qui dira aussi sa conscience minutieuse dans l'accomplissement de tous ses devoirs? Ah! certes, Lucy Dutoit n'était pas de ces suffragistes qui veulent bien réclamer le droit de vote à condition que cela ne leur coûte pas trop de peine ni ne les oblige à des sacrifices! et qui s'inscrivent dans nos groupements comme à un club quelconque de conférences! Pour elle, la Cause passait avant tout — sauf le devoir professionnel, dont elle éprouvait le respect scrupuleux: que de fois ne l'avons-nous pas vue, si elle acceptait de donner une confé-



La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

I. Impressions générales

de la *Frauenzentrale* notamment pour faciliter la propagande pour le meeting public, ou pour prêter le service de technique de ses bureaux fut inappréciables.

Nous eûmes donc la quantité. La qualité marchait-elle de pair? et nous trouvâmes-t-on présumptueuses si nous répondons affirmativement à cette question?... Il va de soi que l'ampleur inattendue prise par cette Conférence rendit dans certains cas le travail plus difficile, et qu'il fallut des tours de force dont ne se doutèrent pas celles qui ne collaborèrent pas aux angoisses des organisatrices, pour caser même, même approximativement, toutes les participantes! Le système des *Round Tables* aussi, employé pour la première fois par l'Alliance Internationale, et pour la première fois, croyons-nous, pour une réunion internationale dans notre pays, ne pouvait manquer de subir le contre-coup de cet afflux; en effet, alors qu'il était prévu un nombre déterminé de tables (rondes ou carrées!) entourées au maximum de 10 à 12 personnes, ainsi à même de discuter dans l'intimité, il fallut, au dernier moment, dédoubler toute l'organisation, non seulement matériellement en augmentant les sièges et en multipliant les tables, mais aussi intellectuellement en divisant les questions à traiter, en cherchant des présidences compétentes qui voulussent bien assumer au dernier moment cette charge inattendue, en leur assurant des traductrices dévouées, en leur fournisant des textes de résolutions... ce qui n'empêcha pas certaines tables, comme celles de Mme Brunschwig, ou de Mme Malaterra par exemple, d'être assiégées par au moins 50 à 60 auditrices, avides de voir des féministes de renom autant que de s'instruire!...

C'est pourquoi certaines ont crié à la Tour de Babel. Put-être se sont-elles trop pressées de juger superficiellement, et sans attendre la deuxième partie de la cérémonie, qui, au bout d'une heure environ de discussion par groupes, réu-

nissait toutes les participantes en séance commune, chaque présidente de table exposant à son tour les différentes opinions manifestées à sa table, de façon que puissent être jetées les bases d'un rapport global et d'une résolution générale, marquant la tendance définitive de la Conférence. Et à ces critiques, justifiées pour une part du fait d'un chiffre de participantes dépassant toutes les prévisions, on peut opposer les innombrables témoignages reçus de celles qui ont trouvé le système bien plus éducatif, bien plus propice à la discussion, bien plus encourageant pour les timides, et par là même bien plus démocratique, en permettant à chacune de dire l'opinion qui lui trotte dans la tête, de formuler la question qui la préoccupe, de risquer l'observation qu'elle croit juste, et que jamais, mais jamais elle n'aurait eu le courage d'extérioriser devant une assemblée de plusieurs centaines de personnes! Pour beaucoup de nos féministes suisses, notamment, trop souvent silencieuses par manque d'habitude de la parole publique, ce système a constitué une véritable révélation et la meilleure éducation féministe, si bien qu'il nous paraît intéressant de voir nos organisations nationales ou cantonales, nos Cours de Vacances notamment, ou nos séances de weekend l'adopter à leur tour.

(La suite en 2^e page.)

E. Gd.

Les femmes contre le renchérissement de la vie

Si, comme on l'assure les trois quarts des achats effectués dans notre pays passent par les mains des femmes, il est bien naturel que celles qui ont la charge quotidienne de pourvoir à l'approvisionnement de leur famille aient été émues par le renchérissement de certaines denrées alimentaires de première nécessité, telles le pain, le lait et les produits laitiers. Aussi est-il extrêmement intéressant de constater que, dans différentes régions de notre pays, des mouvements d'opinions se sont manifestés, des protestations se sont fait jour, des études ont été entreprises et des remèdes suggérés, ceci uniquement sur l'initiative de groupements féminins divers. Comme presque toujours, dans cet ordre d'idées, c'est la Suisse allemande qui a pris les devants, ainsi qu'on peut le voir par les aperçus qui suivent.

¹ Il faut mentionner un autre mérite, tout aussi important quoique d'un autre ordre: c'est que cette manifestation réunit dans la plus complète unité des Sociétés de tendances politiques, économiques ou sociales absolument différentes: ouvrières, paysannes, ménagères, femmes radicales, femmes communistes, femmes socialistes, Lycéennes, membres de la Société d'Utilité publique, femmes catholiques, organisations confessionnelles, organisations professionnelles, etc. etc.

Puissent les prochaines journées de Pâques apporter, par le retour fidèle d'un printemps qu'aucune catastrophe ne peut empêcher de luire à nouveau, un peu de paix et d'espérance à notre monde troublé, et un peu de sérénité aux cœurs en peine: c'est le vœu du MOUVEMENT FÉMINISTE.

rence, ou de présider une séance dans une localité éloignée, trouver au détriment de son repos le moyen de concilier sa tâche de propagandiste et son exactitude de professeur en prenant vers quatre heures du matin le premier train à Bulle ou à Château d'Oex, afin d'être à son poste à l'Ecole Vinet quand sonnerait à huit heures la cloche d'entrée! Et les Cours de Vacances de l'Association suisse pour le Suffrage, que n'a-t-elle pas fait pour eux aussi? Si ces semaines maintenant traditionnelles de propagande ont pu prendre si profondément racine dans notre vie suffragiste suisse, c'est certes bien à Lucy Dutoit que nous le devons, à son intérêt, à sa persévérance, à ses préoccupations d'organisatrice, comme aussi à son don de sympathie, à son accueil maternel, peut-on dire sans exagération, à toutes celles qui arrivaient pour la première fois un peu dépayssées dans ce milieu nouveau, dont elle avait su créer l'atmosphère, et pour lesquelles l'annonce de son décès aura semé le chagrin et le deuil dans tant de nos cantons suisses.

Comment elle pu, durant tant d'années, mener de front ces activités multiples, être à la fois pour ses élèves le professeur qui savait toujours renouveler son enseignement; pour ses collègues de l'Ecole Vinet, la collaboratrice à l'expérience et au jugement de laquelle on faisait de plus en plus appel; pour nous féministes une conférencière, une présidente, une organisatrice, qui s'intéressait à tout ce qui touchait dans tous les domaines au sort de la femme, qui multipliait les démarches, allait encourager par ses visites toutes celles qui faisaient appel à elle, entretenait sans jamais avoir eu le concours d'une secrétaire, une énorme correspondance; comment en outre, elle trouvait le temps de porter un intérêt actif à d'autres groupements, de

défendre des idées dans d'autres domaines, de siéger dans des Comités tels ceux de l'Association pour la S. d. N., de la Société Coopérative, de la Femme et de la Démocratie, de l'Association des professeurs de l'enseignement libre; comment enfin, elle fut pour les membres de sa famille au près et au loin, pour ses amis, jeunes et vieux, qu'ils fussent ses contemporains ou presque ses enfants d'adoption, toujours attentive, dévouée, manifestant par mille détails touchants une affection qui s'exprimait en actes autant qu'en paroles?... On l'expliquerait peut-être en disant qu'elle s'est brisée à la tâche, et que c'est pour cette raison qu'elle nous quittées à soixante-huit ans déjà. Peut-être. Mais ne faut-il pas penser aussi que toute cette activité fut sa grande joie, le rayonnement de son existence, et que nul repos, nulles vacances, ne valaient pour elle les heures passées à travailler pour notre Cause? Durant la longue maladie qui fut l'épreuve angoissante de cette dernière année, toutes celles d'entre nous qui ont eu encore le privilège de la voir en ces moments où la fatigue ne l'accabla pas, étaient frappés de la place que tenaient toujours dans ses préoccupations nos affaires féministes. Le 28 janvier dernier, alors qu'à plusieurs reprises on avait déjà cru la fin toute proche, je montais encore vers elle. Or, elle m'accueillit sans un mot, sur elle-même, sur ses misères, ses souffrances, ces menus faits de la vie journalière qui, d'habitude, préoccupent seuls la plupart des malades; mais uniquement, elle me questionna sur le *Mouvement*, sur la séance de propagande que nous préparions pour notre journal, sur les difficultés financières de celui-ci. «Et à Genève, que faites-vous au Suffrage?» me dit-elle encore. Et quand je lui racontais que nous nous apprêtions à lancer une initiative constitution-

nelle, sa réponse jaillit, nette et précise, vibrante d'encouragement: «Que c'est intéressant!...»

Tout ceci, nous aurions voulu le dire le jour de ses obsèques, rendre ainsi hommage à sa mémoire par la voix de l'une de nous, et nous incliner en masse devant son cercueil. La coïncidence de dates avec la Conférence de Zurich, l'obligation de satisfaire aux responsabilités assumées et de remplir les charges acceptées nous a privées de cette douceur. Mais nous savions toutes que, comme l'a si bien dit le Dr. Murel, parlant au nom des mouvements suffragistes suisse et vaudois, la femme de conscience et de devoir qu'elle a toujours été nous eût formellement interdit d'abandonner ces postes de confiance, même pour avoir le privilège de lui exprimer une dernière fois notre chagrin et notre reconnaissance.

C'est au cimetière de Pully qu'on l'a conduite, dont la terrasse encadrée de prairies domine le lac. Une avenue de cyprès descend en ligne droite vers l'eau bleue. L'autre jour, le grand soleil de mars baignait de tout son éclat le paysage harmonieux des montagnes blanches, du lac miroitant, des lointains vapieux. Et l'atmosphère de ce premier printemps était si douce, si calme et si recueille, qu'involontairement une parole nous est montée aux lèvres en songeant à celle que recouvriraient tous ces buissons de fleurs amoncelées par des mains amies: *Il se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.*

E. Gd.

aux boulanger le paiement de leur marchandise.)

Pour le lait:

1. Maintien du prix général à 31 centimes aux conditions suivantes :

a) meilleure répartition de la distribution par quartiers.

b) paiement comptant exigé, et rabais de 3 à 5 % prévu pour les achats de 10 à 20 litres payés au moyen de timbres spéciaux.

c) simplification du commerce du lait par les petits détaillants.

2. Diminution du prix de 2 centimes pour le lait pris au magasin.

3. Diminution du prix du lait au moyen de timbres spéciaux pour les chômeurs, les familles nombreuses, etc.

4. Plus forte différence de prix suivant le lieu de consommation.

5. Plus de souplesse dans la répartition et la distribution du lait.

6. Plus grande consommation de lait en état (lait froid, yoghourt, etc.).

7. Diminution éventuelle du prix du lait, en bouteilles.

D'autres mesures sont encore prévues concernant le fromage et le beurre.

A la suite d'exposés faits sur ces différents points par des oratrices représentantes des milieux paysans, ouvriers, les ménagères, les économistes, etc., une résolution fut votée à l'unanimité, demandant aux autorités de maintenir les denrées de première nécessité à un prix abordable pour les familles à gages modestes, et manifestant le désir des femmes de collaborer aux études et mesures qui pourraient être envisagées pour faire baisser les prix.

A GENEVE

Si, à cet égard, l'on est moins avancé dans cette ville que sur les bords de la Limmat, un mouvement d'entente s'est pourtant manifesté entre sept Sociétés féminines de tendances très diverses, qui ont décidé une étude en commun des mêmes questions et de l'adaptation aux circonstances locales des propositions formulées à Zurich pour la diminution du prix du pain et du lait. Deux sous-Commissions ont été constituées pour cette étude; et d'autre part la présence momentanée de Mme Fierz à Genève a permis d'obtenir de nombreux renseignements utiles sur les expériences déjà faites et les méthodes de travail employées. Des démarches sont en cours pour engager d'autres Sociétés féminines à se joindre à ce premier noyau, et il y a tout lieu d'espérer que ces études aboutiront aussi promptement à un résultat pratique et concret qu'à Zurich.

En outre, et comme la *Mouvement* l'a déjà annoncé, l'Association pour le Suffrage a consacré sa séance mensuelle du 1^{er} mars à la question actuelle entre toutes du prix du lait. Mme S. Renaud, licenciée ès sciences sociales, a exposé le point de vue des consommateurs, et M. Maire directeur des Laiteries réunies celui des producteurs de lait, répondant avec une infinissable complaisance à toutes les questions qui lui ont été posées par un auditoire incroyablement nombreux, et heureux de profiter de cette occasion précieuse de se renseigner sur une question d'intérêt direct pour chacun.

A LAUSANNE

La aussi, c'est l'Association pour le Suffrage qui avait pris l'initiative d'inscrire à son ordre du jour une causeuse sur le renchérissement de la vie, et là aussi un nombreux public est venu pour entendre Mme B. Pelfitchet, secrétaire de la Chambre de Commerce vaudoise. D'après le compte rendu que nous avons reçu de cette séance, il semble que c'est une autre note que l'on y a touchée, dans considérant la hausse des prix, qu'elle soit la conséquence de la dévaluation ou de la hausse sur les marchés étrangers, comme un signe favorable qui annonce le retour de la prospérité. Cette hausse, d'après Mme Pelfitchet serait d'ailleurs évaluée de façon exagérée, et ne dépasserait pas le 5 % en ce qui concerne de petits budgets d'employés, d'ouvriers ou de chauffeurs: par ex. 1 % pour le combustible, 2 % pour l'habillement, mais alors 8 à 10 % pour les denrées alimentaires.

Selon l'oratrice — et il est intéressant de relever la conception qui se fait jour, totalement différente ici de celle qui prévaut à Zurich et à Genève — le remède serait avant tout à chercher dans une diminution de notre aisance, de nos plaisirs et distractions, une suppression des dépenses superflues, etc. Pour certains, c'est possible. Mais alors que peut ce remède pour des ménages à petits salaires, à famille nombreuse, devant un renchérissement de 8 à 10 % des denrées alimentaires? et un système économique qui les ignore si délibérément est-il vraiment à recommander?

M. F.

N. D. L. K. — Nous avons reçu sur ce sujet encore une intéressante communication du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dont nous sommes obligées, faute de place, de renvoyer la publication à notre prochain numéro.

La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes

(Suite de la 1^{re} page.)

II. Le Suffrage féminin

Ce sujet: *Les meilleurs moyens pour obtenir le vote des femmes* fut vraiment traité d'excellente façon. Des déléguées des pays affranchis nous renseignaient par quels moyens leurs concitoyennes ont obtenu le droit de vote et les bons résultats de leur activité sociale et politique. Il est à remarquer que, dans bien des pays, les circonstances pesèrent autant, ou plus, dans la balance que l'effort féminin lui-même. Mme Spiller parla au nom de la Grande-Bretagne et Mrs. Vakil évoqua la lutte des femmes hindoues; Mme Piepers nous renseigna sur les victoires obtenues par les Hollandaises, et Mme Szlagowska sur celles des Polonaises. Mme le sénateur Plaminkova déborda d'éloquence pour célébrer les femmes tchèques, et, plus posément, Mrs. Potter nous exposa l'action intéressante de la citoyenne des Etats-Unis.

Fait intéressant: entre le jour où s'imprima le programme de la Conférence et le samedi qui

nous occupe, les femmes bulgares mères de famille obtinrent le vote en manière municipale, et leur représentante, Mme Ivanova, abandonnant les femmes non affranchies à leur malheur sort, grimpant allégrement l'échelon qui la rapproche des femmes à suffrage universel!

Après les coups de clairon triomphants, voici les plaintes en mineur: Miss Heneker nous parle de la province de Québec, la seule des neuf provinces du Canada où les femmes ne votent pas, parce que régies par des lois d'inspiration française. Assez étrangement, ces mêmes Canadiennes non affranchies possédaient aux environs du XVIII^e siècle des droits qui étaient refusés aux autres provinces. Maître Maria Véronne, avec l'éloquence qui l'a rendue célèbre, déplore le sort de la Française qui sera bien, dit-elle, la dernière à obtenir le suffrage, — à moins que ce ne soit la Suisse! Elle explique l'entêtement des séances à refuser tout droit aux femmes de France: en totalisant l'âge de ces messieurs, on atteint très bien aux trois mille ans! Le salut, Maître Véronne le voit dans l'union des Françaises, qui arriveront ainsi à se faire croire!... Si le gouvernement accorde le vote aux musulmans d'Algérie, comme il en est question, et continue à en priver les femmes, celles-ci agiront, conclut l'oratrice.

Mme Emilie Gourd présente, avec l'autorité qu'on lui connaît, la situation actuelle de la femme suisse, qu'a contre elle, de par l'état très avancé de la démocratie dans son pays, l'obligation du référendum. Pays où le pouvoir fédéral et les pouvoirs cantonaux se renvoient la balle dès que se formulent les revendications des féministes, où l'on parle quatre langues, où s'affrontent quatre mentalités, où toute action commune est difficile du fait de la non-centralisation, où l'homme de la rue est presque inaccessible, et cependant prononce le verdict définitif. Pour ne pas laisser son auditoire sous la désolante conviction du triste sort de la femme suisse, l'oratrice annonce que Genève reprend la lutte avec une ardeur que n'ont pas abattue les échecs des précédentes votations populaires.

C'est Mme Vodvarka-Kosckonda qui fait entendre la dernière note mélancolique en parlant de son pays, la Yougoslavie; puis l'assemblée entend encore un intéressant discours de Mme Clara Campaor, ancienne députée espagnole, qui obtint pour les femmes le droit de vote à l'avènement du régime républicain. Elle dit sa conviction que les femmes privées encore de leurs droits ne les obtiendront que si elles entrent dans les partis politiques.

La résolution présentée au vote final, fut adoptée à l'unanimité. En voici le texte:

La Conférence,

après avoir entendu les représentantes des pays affranchis faire l'exposé des luttes qu'elles ont dû soutenir pour faire reconnaître l'égalité politique des sexes, et indiquer les résultats obtenus dans les domaines juridique, économique et social,

demande aux femmes non affranchies d'employer parmi les méthodes qui ont réussi ailleurs, ceux des moyens énergiques susceptibles de s'adapter à leurs pays respectifs,

et les engage à soutenir le combat jusqu'à la victoire.

* * *

Mentionnons encore, dans l'après-midi du dimanche, après la séance de clôture de la Conférence, une réunion privée qui rassemblait le Comité de l'Alliance Internationale, celui de l'Association suisse pour le Suffrage, et les présidentes de nos Sections cantonales et locales, ayant pour but d'étudier en commun ce que peut faire l'Alliance internationale pour faciliter l'action suffragiste des femmes suisses.

Il faut avouer ici avec regret que les présidences des groupes de notre pays emploient un temps précieux à faire l'historique de leur formation et de leur activité, au lieu de s'en tenir à la question posée! Cependant, en dépit de ces paroles superficielles, on détermine que nos présidentes suisses apprécieront d'abord à sa juste valeur le fait que le Comité international est formé de femmes d'une grande intelligence, d'un énergie dévouement à la cause, et de beaucoup de charme, s'imposant par là au respect universel.

Puis, à côté de cet appui moral, à mon sens le plus important, il a été demandé l'aide de l'Alliance sous forme d'envoi de conférences, même pour de petits auditoires; puis l'envoi aux agences de presse suisses d'un résumé des succès féminins en divers pays, communications qui impressionneraient peut-être davantage les journaux que si elles provenaient de suffragistes du terroir. On pense aussi qu'il pourra être déposé dans les légations et les consulats suisses à l'étranger une documentation sur l'état actuel du féminisme. Enfin, l'Alliance pourrait aussi user de son influence pour obtenir que certains pays envoient à Berne une ambassadrice au lieu d'un ambassadeur.

* * *

Le lunch suffragiste du dimanche, enfin, fut un grand succès. D'affluence, d'abord, car on ne put accueillir dans l'immense salle à manger de l'hôtel Eden-au-Lac, tant elle était bondée, toutes les personnes qui désiraient participer au double régal du repas et des discours. Il y eut ainsi les privilégiés qui se régalaient, et les infirmes massés dans les coins et qui les regardaient. Sonna enfin l'heure où les invités masculins prononcèrent de copieux discours, généralement d'une excessive prudence, auxquels des suffragistes

Toujours le droit au travail de la femme

Contre le « cumul »

Et tout d'abord, nous voudrions protester énergiquement contre ce terme si généralement et si faussement employé dans la phraséologie antiféministe suisse pour porter atteinte au travail de la femme. Car, en bon français, il y a cumul quand la même personne jouit simultanément de plusieurs emplois et de plusieurs traitements, et non pas quand il s'agit de deux personnes, le mari, et la femme, qui, s'ils touchent forcément deux salaires et traitements, accomplissent aussi deux formes de travaux. Nos voisins de France ont eu garde de ne pas tomber dans cette erreur considérable quand ils ont promulgué dernièrement des décrets contre le cumul, celui-ci ne portant que sur l'activité, et par conséquent la rémunération d'une seule personne, et la situation de la femme mariée n'étant nulle part touchée. Contesterait-on que l'on sache mieux le français outre-Jura qu'en Romandie?

Ceci dit, nous savons fort bien que le mot ne fait pas seul la chanson, et que si l'on n'avait pas faussement employé ce terme de cumul, on aurait trouvé un autre qualificatif pour empêcher la femme mariée de travailler contre salaire. Il n'est que de feuilleter la collection de notre journal pour réaliser les attaques toujours plus nombreuses portées contre son activité rémunérée dans tous nos cantons les uns après les autres. Aujourd'hui, c'est de nouveau le tour de Genève.

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'une initiative populaire lancée sous l'égide d'un groupement politique pour interdire le mariage de deux fonctionnaires ou d'un fonctionnaire avec une autre salariée, et inversément, ceci sous une forme absurde, et en mesurant au kilomètre les capacités des institutrices mariées notamment, qui étaient autorisées à conserver leur poste même mariées, passées certaines limites de communes... Cette initiative que nous avons analysée en son temps, et contre laquelle le Conseil d'Etat précédent avait pris position par la voix du chef du Département de l'Instruction publique, M. Paul Lachenal, a maintenant recueilli le chiffre légal de signatures... masculines, cela va de soi, et devra par conséquent être soumis à la votation populaire. Mais les dispositions qu'elle contient sont si baroques et si inapplicables que, si, par malheur, elle était acceptée par un corps électoral incompréhensible, une situation à peu près impossible serait créée de ce fait. (Par parenthèse, ce sont, hélas! des faits de ce genre qui semblent donner raison aux adversaires de la démocratie...)